

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE
DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DE BIZERTE
Service Régional d'Hygiène du Milieu

Série des manuels d'hygiène hospitalière



Manuel 3

Bionettoyage dans les établissements de soins

Deuxième édition

Année 2007

GROUPE DE TRAVAIL INITIAL

Dr	Alioua Hafedh	Policlinique de la CNSS de Bizerte
Dr	Boubakri Mohsen	Groupement de Santé de Base de Bizerte
Mme	Dhaouadi Saloua	Hôpital de Sejnène
Dr	Essaâfi Sihem	Hôpital de Ras Djebel
Mr	Gattouchi Zouheir	Hôpital Régional de Menzel Bourguiba
Mme	Khedhri Jamila	Hôpital Régional de Bizerte
Mme	Maâlaoui Samia	Groupement de Santé de Base de Bizerte
Dr	Menif Nedra	Hôpital de Ras Djebel
Mme	Rafrafi Maha	Groupement de Santé de Base de Bizerte
Mr	Tizaoui Moncef	Hôpital Régional de Menzel Bourguiba
M ^{lle}	Zammali Naïma	Hôpital de Ras Djebel

COORDINATEURS

Docteur	Dhaouadi Mahmoud	SRHMPE de Bizerte
Mme	Tanazefti Mrabet Kaouther	SRHMPE de Bizerte

PERSONNES RESSOURCES

Docteur	Gharbi Abdelhamid	Direction Régionale de la Santé Publique de Nabeul
Docteur	Kibech Mohamed	CHU Aziza Othmana de Tunis

GROUPE DE REVISION DE LA PREMIERE EDITION

Dr	Essaâfi Sihem	Hôpital de Ras Djebel
Mr	Gattouchi Zouheir	Hôpital Régional de Menzel Bourguiba
Mme	Khedhri Jamila	Hôpital Régional de Bizerte
Mme	Maâlaoui Samia	Groupement de Santé de Base de Bizerte
Dr	Menif Nedra	Hôpital de Ras Djebel
Mme	Rafrafi Maha	Groupement de Santé de Base de Bizerte
Mr	Tizaoui Moncef	Hôpital Régional de Menzel Bourguiba
Mme	Wefi Souad	Hôpital de Mateur
M ^{lle}	Zammali Naïma	Hôpital de Ras Djebel

SOMMAIRE

AVANT PROPOS DE LA DEUXIEME EDITION.....	04
PREFACE DE LA PREMIERE EDITION.....	05
PARTIE I : BASES CONCEPTUELLES	06
I° / INTRODUCTION.....	09
II° / DEFINITIONS	10
II.1° / L'entretien.....	10
II.2° / Le nettoyage.....	10
II.3° / La désinfection.....	10
II.4° / Le bionettoyage.....	10
III°/ OBJECTIFS.....	10
IV°/ CLASSIFICATION DES ZONES.....	11
V°/ PRODUITS ET MATERIELS DE BIONETTOYAGE	12
V.1°/ Produits.....	12
V.2° / Matériels.....	15
VI°/ LE PERSONNEL D'ENTRETIEN.....	18
VI.1° / Les différents choix possibles	18
VI.2° / La formation.....	18
VII°/ PROCEDURES DE BIONETTOYAGE.....	19
VII.1° / Principes généraux.....	19
VII.2° / Techniques d'entretien.....	19
VIII°/ LES CONTROLES.....	23
IX°/ CHRONOLOGIE DES ETAPES D'ENTRETIEN.....	24
X°/ CONCLUSION.....	25
PARTIE II : FICHES TECHNIQUES	26
Fiche technique n°1 : Nettoyage des surfaces	27
Fiche technique n°2 : Entretien des sols.....	28
Fiche technique n°3 : Entretien des sanitaires.....	30
Fiche technique n°4 : Entretien des chambres.....	33
Fiche technique n°5 : Entretien du bloc opératoire.....	35
Fiche technique n°6 : Entretien du matériel de ménage	38
PARTIE III : ANNEXES	40
Annexe 1 : Exemple de grille d'évaluation de la procédure «Bionettoyage».....	41
Annexe 2 : Exemple d'un calendrier d'entretien	42
Annexe 3 : Exemple d'une fiche de traçabilité	43
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	44
:	46

AVANT PROPOS DE LA DEUXIEME EDITION

Un manuel sur le bionettoyage en milieu de soins a été conçu en 2005 pour aider les équipes hospitalières à mieux gérer cette activité dans les établissements de soins. Il a été diffusé auprès d'utilisateurs potentiels à l'occasion de la X^{ème} journée d'hygiène hospitalière de Bizerte.

Deux ans après sa mise en circulation, il a été jugé utile de procéder à sa révision tant concernant la forme que le contenu, tenant compte des réactions, des remarques et des recommandations émanant des lecteurs et utilisateurs potentiels de ce manuel.

Un groupe de professionnels a été constitué à cet effet, qui s'est chargé de la révision de la première édition.

Puisse la deuxième édition répondre aux suggestions formulées et contribuer ainsi à l'amélioration de l'application des règles et recommandations en matière de bionettoyage en milieu de soins.

PREFACE DE LA PREMIERE EDITION

Ce manuel portant sur le thème «Bionettoyage dans les établissements de soins» a été élaboré par un groupe multidisciplinaire dans le cadre de la poursuite des travaux de l'atelier relatif à ce thème animé lors de la IX^{ème} journée d'hygiène hospitalière de Bizerte organisé le 2 octobre 2004.

Il représente le troisième numéro d'une série de manuels d'hygiène hospitalière à l'échelle des établissements hospitaliers, projet s'inscrivant dans le cadre de la promotion de l'hygiène hospitalière.

Il s'agit d'un document de base auquel peuvent se référer les équipes hospitalières dans le cadre de l'amélioration de l'état d'hygiène dans les établissements hospitaliers et la standardisation des techniques, comme il peut être utile aux décideurs au niveau des établissements et aux responsables des sociétés de sous-traitance pour mieux gérer cette activité à l'échelle d'un établissement hospitalier en attendant la promulgation d'une réglementation en la matière.

Bien entendu, cette version ne peut prétendre être complète et définitive. En effet, des versions successives de ce document sont envisagées en vue d'en améliorer et actualiser le contenu, tenant compte des remarques et des réactions des lecteurs et utilisateurs.

Puisse cette initiative contribuer à la promotion de l'hygiène dans les établissements hospitaliers.

PARTIE I

Bases conceptuelles

I° / INTRODUCTION

L'entretien des locaux hospitaliers concourt à l'hygiène générale d'un établissement de soins. Par la réduction du niveau de contamination de l'environnement, l'entretien est un des maillons de la chaîne de prévention des infections nosocomiales.

Quelques recommandations doivent être prises en considération pour assurer un entretien adéquat des locaux :

- **Une reconnaissance de la fonction « entretien »** au sein de l'établissement de la part de la direction et de l'ensemble des professionnels.
- Un encadrement et une mise en œuvre des procédures par du **personnel ayant acquis des compétences spécifiques** (formation initiale et/ou continue).
- Une **organisation de travail** permettant la réalisation correcte de ces procédures
- Une **mise à disposition de locaux, de matériaux, de matériels et de produits adaptés**, en conformité avec les exigences de l'entretien.

La désinfection des locaux (désinfection des surfaces par spray dirigé; désinfection des surfaces par voie aérienne hors présence humaine dite la désinfection terminale) n'est pas traitée dans ce manuel.



II°/ DEFINITIONS

II.1°/ L'entretien

L'entretien des locaux concerne les étapes de nettoyage-désinfection permettant une maîtrise du bas niveau de contamination microbienne de l'environnement.

II.2°/ Le nettoyage

C'est une opération d'entretien et de maintenance des locaux dont l'objectif principal est d'assurer un aspect agréable (notion de confort) et un niveau de propreté (notion d'hygiène).

II.3°/ La désinfection

C'est une opération au résultat momentané, permettant d'éliminer ou de tuer les micro-organismes et/ou d'inactiver les virus indésirables portés par des milieux inertes contaminés en fonction des objectifs fixés.

Le résultat de cette opération est limité aux micro-organismes présents au moment de l'opération.

II.4°/ Le bionettoyage

Le terme de « **bionettoyage** » est utilisé par les professionnels du nettoyage. Il est défini comme un procédé destiné à réduire la contamination biologique des surfaces. Il est obtenu par la combinaison de trois temps :

- Un premier temps : le nettoyage
- Un deuxième temps : l'évacuation des salissures et produits utilisés (rinçage)
- Un troisième temps : l'application d'un désinfectant.

III°/ OBJECTIFS

Les objectifs du bionettoyage sont essentiellement au nombre de trois :

- Prévenir les contaminations croisées
- Réduire la population des micro-organismes
- Éviter la contamination de l'environnement.

IV°/ CLASSIFICATION DES ZONES

L'entretien des établissements de soins doit se faire en tenant compte de la diversité des spécialités, du niveau du risque des locaux, des activités pratiquées, du type d'acte médical effectué. Ainsi, dans chaque établissement les services sont classés par zone en fonction du niveau du risque de contamination.

La fréquence des opérations de bionettoyage est une donnée très flexible et ce en fonction des risques qu'engendre chaque zone.

Le tableau suivant représente une orientation pour aider à la réalisation concrète de l'activité de bionettoyage :

Zone 1 Risques minimales	Zone 2 Risques moyens	Zone 3 Risques sévères	Zone 4 Très hauts risques
Halls Bureaux Services administratifs Services techniques	Circulations Ascenseurs Escaliers Salles d'attente Consultation externe Salle de rééducation fonctionnelle Maternité Service à long et moyen séjour Psychiatrie Stérilisation centrale (zone lavage) Pharmacie Blanchisserie Dépotoire Offices Sanitaires	Soins intensifs Réanimation Urgences Salle de « petite chirurgie » Salle de soins post interventionnelle (salle de réveil) Salle d'accouchement Nurserie Biberonnerie Pédiatrie Chirurgie Médecine Hémodialyse Radiologie Exploration fonctionnelle Stérilisation centrale (zone de conditionnement) Salle d'autopsie Laboratoire Imagerie médicale interventionnelle Oncologie, oncohématologie Hématologie hémodynamique, Endoscopie	Néonatalogie Bloc opératoire Service de greffe Service des brûlés
Nettoyage quotidien	Nettoyage - désinfection quotidien	Nettoyage - désinfection quotidien voire pluriquotidien	Nettoyage - désinfection pluriquotidien

Tableau 1 : Classification des zones selon les risques

V°/ PRODUITS ET MATERIELS DE BIONETTOYAGE

Pour mener à bien les opérations de bionettoyage, le personnel chargé de cette activité doit disposer de produits spécifiques.

V.1°/ Produits

V.1.1°/ Le détergent

V.1.1.1° Définition

C'est une substance contenant des tensio-actifs destinés à favoriser l'élimination par l'eau des souillures non solubles dans l'eau pure. Le détergent a uniquement des propriétés nettoyantes, il ne détruit pas les micro-organismes par action directe. Après utilisation d'un détergent, les surfaces sont visuellement propres mais non désinfectées.

V.1.1.2° Les différents types

a) Les produits récurrents

Ce sont des abrasifs qui ont une action mécanique :

- Tampon nylon
- Poudre à récurer
- Tampon laine d'acier
- Crème à récurer

b) Les produits nettoyants

- Les détergents en poudre spécifiques ou polyvalents
- Les détergents liquides universels
- Les détergents liquides ammoniacés

c) Les produits décapants

Ils ont une action chimique et mécanique (élimination d'une couche ou d'un enduit qui adhère) :

- Liquides pour métaux
- Lessives pour murs
- Produits de décapage des émulsions sur sols plastiques

V.1.1.3° Classification

<i>PH</i>	<i>Classification</i>	<i>Exemples</i>	<i>Exemples d'indication</i>
- de 0 à 3 - de 3 à 6 - 7 - de 8 à 11 - de 11 à 14	- Fortement acide - Faiblement acide - Neutre - Faiblement alcalin - Fortement alcalin	-Détartrant -Désincrustant -Détergent neutre -Détergent alcalin -Dégraissant surpuissant -Décapant	-Sanitaires -Carrelages -Tous sols -Sols très encrassés -Locaux de cuisines

Tableau 2 : Classification du détergent selon le PH

V.1.1.4° Critères de choix

Un détergent doit :

- posséder une efficacité maximale et être adapté aux souillures
- être stable à la chaleur, au froid, à l'air et à la lumière
- être inoffensif pour les utilisateurs
- être biodégradable à 90 %
- ne pas être agressif vis-à-vis du matériel et des supports
- se diluer facilement
- être adapté à la nature de l'eau (dureté)
- se rincer facilement
- avoir un conditionnement adapté au besoin de l'établissement
- avoir un bon rapport qualité / prix

V.1.2° Le désinfectant

V.1.2.1° Définition

C'est un produit utilisé pour la désinfection des milieux inertes dans des conditions définies. Il doit avoir un pouvoir bactéricide et présenter des caractéristiques supplémentaires : fongicide, virucide et sporicide.

V.1.2.2° Indications

- Il s'utilise après un nettoyage
- Un rinçage peut être nécessaire entre l'application du détergent et du désinfectant

V.1.2.3° Classification et principales familles

- Les chlorés, (eau de javel)
- Les ammoniums quaternaires
- Les aldéhydes
- Les phénols
- Les alcools
- Les amphotères

La plupart des produits désinfectants associent plusieurs principes actifs.

(Se référer à la liste des produits désinfectants actualisée périodiquement par le Ministère de la Santé publique.)

V.1.2.4° Critères de choix

Un désinfectant doit :

- avoir un spectre d'activité en fonction des objectifs fixés
- avoir une toxicité minimale
- être biodégradable
- ne pas être agressif vis-à-vis du matériel à traiter
- être compatible avec le détergent utilisé pour le nettoyage préalable
- avoir un conditionnement adapté au besoin de l'établissement
- avoir un bon rapport qualité/prix

V.1.3° Le détergent-désinfectant

V.1.3.1° Définition

C'est un produit caractérisé par un bon pouvoir désinfectant mais une faible détergence. Généralement il ne nécessite pas de rinçage. Son utilisation permet un gain de temps et une simplification de travail.

V.1.3.2° Critères de choix

Un détergent-désinfectant doit :

- posséder les mêmes critères de choix que les désinfectants
- avoir un bon pouvoir nettoyant

V.1.4°/ Le produit de protection

V.1.4.1°/ Définition

C'est un produit spécifique contenant des composants (polymères, cires ...), qui par dépôt sur la surface, assure une protection face aux attaques extérieures.

V.1.4.2°/ Les différents types

• *Émulsions bouche-pores*

Utilisation :

- Protection des sols poreux
- Application en sous couches

Propriétés : grand pouvoir couvrant et pénétrant

• *Émulsion acrylique*

Utilisation : Protection des sols entretenus en spray-méthode

Propriétés :

- Brillent naturellement
- Durcissent au séchage
- Sont sensibles aux rayures

• *Cires nettoyantes*

Utilisation : Permettent de nettoyer et d'entretenir un revêtement déjà protégé par une émulsion ou un sol nu en bon état.

Remarque : La méthode spray permet de combiner une action chimique (cire nettoyante) et une action mécanique (monobrosse).

V.1.5°/ Conseils et précautions d'emploi des produits

- Port obligatoire de gants
- Ne pas mélanger les produits :
 - risque de réactions chimiques dangereuses pour le manipulateur
 - risque d'inactivation et d'incompatibilité
- Respecter les indications d'utilisation :
 - respecter les dosages et la température de l'eau
 - renouveler les solutions selon indications du fabricant
 - respecter les temps de contact
- Vaporiser sur les chiffonnettes et non sur les surfaces pour limiter l'aérosolisation et réduire la pénétration à l'intérieur du matériel sensible à l'humidité (téléphone, boîtier de sonnettes...)
- Les flacons ou pulvérisateurs contenant les produits doivent être étiquetés et fermés
- L'utilisation des emballages alimentaires est à proscrire
- Conserver les produits dans leur emballage d'origine
- Respecter les dates de péremption
- Assurer la rotation des stocks
- Lors des dilutions, ne jamais verser de l'eau dans le produit, verser plutôt lentement le produit dans l'eau (éviter la formation de la mousse).

V.2°/ Matériels

Le matériel d'entretien dans un service hospitalier doit répondre aux exigences et aux spécificités de chaque local à nettoyer. Le choix du matériel d'entretien doit être orienté dans le souci constant d'éviter de mettre à la disposition du personnel d'entretien des matières facilement contaminées et non décontaminables.

V.2.1°/ Chariot de bionettoyage

Le chariot d'entretien doit rester dans le couloir devant la porte du local à nettoyer et doit contenir :

- Un balai trapèze- balayage
- Un balai « lavage à plat »
- Un seau bleu pour le trempage des lavettes souillées
- Un seau rouge pour la récupération des lavettes souillées
- Un poubelle munie d'un sac, un pelle, une balayette
- Des sacs à poubelles
- Des gants individuels
- Deux seaux pour le trempage des chiffonnettes pour les sanitaires et environnement :
- Un bleu pour evier, douche et accessoires, un rouge pour les WC
- Un grattoir
- Une chiffonnette rouge pour WC
- Une chiffonnette Bleu Evier, Douche
- Une chiffonnette Verte Environnement
- Des gazes à usage unique pour le balayage
- Des lavettes de lavage
- Une dose de détergent ou détergent-désinfectant
- De l'eau de Javel diluée 12° chlorométrique dans une bouteille destiné à cet usage



V.2.2°/ Matériel de dépoussiérage humide du mobilier et des surfaces

- Chiffonnettes
- Détergent-désinfectant
- Deux seaux étalonnés à 4 et 8 litres



V.2.3°/ Matériel d'entretien des sanitaires

- Chiffonnettes à usage unique ou recyclées
- Balayette
- Poudre à récurer et/ou détergent-désinfectant
- Eau de javel à 12° chlorométrique

V.2.4°/ Matériel d'entretien des sols

- Un balai trapèze, gaze à usage unique
- Deux seaux étalonnés à 4 et 8 litres
- Un balai frotteur articulé, ou un balai réservoir
- Serpillière de petit format et balai trapèze
- Détergent-désinfectant

V.2.5°/ Matériel d'entretien des zones à risque

- Support roulant avec seaux
- Chiffonnettes à usage unique
- Gazes, serpillières recyclables ou à usage unique
- Vaporisateurs
- Appareil à spray
- Balais : Trapèze, réservoir
- Raclette
- Monobrosse, autolaveuse.



V.2.6°/ Matériel pour la tenue vestimentaire

- Tablier de ménage
- Gants de ménage à usage unique



VI°/ LE PERSONNEL D'ENTRETIEN

VI.1°/ Les différents choix possibles

Il existe deux systèmes possibles :

a. L'entretien confié à une entreprise extérieure

L'entreprise va s'organiser pour disposer du personnel et du matériel nécessaire au bionettoyage du service libérant ainsi l'administration de la structure sanitaire de ce souci. Il faut remarquer que l'entreprise est soumise à la loi de la rentabilité et du profit, l'amenant parfois à préférer un appareil ou un produit moins coûteux ou moins efficace.

N.B. Si on recourt à une firme extérieure, il est nécessaire d'élaborer un cahier des charges détaillé reprenant avec précision le matériel utilisé, les produits d'entretien, les méthodes de travail, la fréquence...

b. L'entretien par le personnel du service

Un responsable (surveillant ou infirmier chef) dispose d'une équipe de personnel parmi laquelle figure le personnel d'entretien. Un tel système présente de nombreux inconvénients dont l'absence de formation fondamentale du responsable pour indiquer les méthodes de bionettoyage les mieux adaptées, les variabilités de procédés d'une unité à une autre.

N.B. Pour des raisons essentiellement économiques, les zones à moindre risque (1, peut être 2) sont confiés à une entreprise extérieure. Par contre, dans les zones 3 et 4, il semble souhaitable de privilégier le personnel hospitalier, stable, disponible et sensibilisé au risque biologique.

VI.2°/ La formation

Souvent peu conscient du risque lié à sa fonction pour lui-même et pour l'environnement, ce personnel doit être formé à l'embauche et encadré en continu, en développant :

- la notion de risque biologique,
- les moyens de sa prévention (tenue vestimentaire, lavage des mains, techniques de nettoyage).



VII°/ PROCEDURES DE BIONETTOYAGE

VII.1°/ Principes généraux

Les recommandations suivantes s'appliquent quelles que soient les techniques d'entretien utilisées :

- Pratiquer un lavage simple des mains au minimum au début et à la fin des opérations de nettoyage, et à chaque fois que nécessaire
- Porter une tenue vestimentaire propre et adaptée
- Le port de « gants de ménage » apparaît comme une solution adaptée à la protection du personnel lors de la plupart des actions d'entretien sous réserve qu'ils soient individuels, au mieux lavés entre chaque local nettoyé, et lavés en fin de journée de manière approfondie. Le port de gants à usage unique (au mieux changés entre chaque local) réalise une alternative au port de « gants de ménage »
- Respecter un ordre logique dans le déroulement des opérations :
 - Commencer par les locaux les moins contaminés
 - Commencer du propre vers le sale et du haut vers le bas
 - Toujours nettoyer avant de désinfecter
- Vérifier que le matériel est en bon état et en conformité avec les règles de sécurité,
- Le matériel utilisé doit être nettoyé et désinfecté après chaque utilisation.

VII.2°/ Technique d'entretien

Il existe principalement trois étapes d'entretien des locaux :

- **Le dépoussiérage** applicable aux sols et aux surfaces verticales (murs, parois) et horizontales (plans de travail, mobiliers)
- **Le lavage des sols**
 - Lavage manuel
 - Lavage mécanisé
- **Et le traitement des sols**



VII.2.1° Dépoussiérage

VII.2.1.1° *Essuyage humide des surfaces*

C'est une opération qui consiste à enlever d'une surface autre que le sol des salissures non adhérentes en évitant de les remettre en suspension dans l'air. Cette opération consiste à :

- Essuyer en un seul passage avec une chiffonnette humide pliée en quatre
- Laisser sécher

Remarques :

- Procéder du propre vers le sale et du haut vers le bas
- Changer de chiffonnette entre chaque zone (entre chaque chambre ou chaque lit si plusieurs lits)
- Pour un nettoyage approfondi (salissures tenaces...), le détergent désinfectant sera remplacé par un détergent suivi d'un désinfectant



VII.2.1.2° *Balayage humide des sols*

C'est une opération de récupération des salissures non adhérentes sur les sols secs et lisses. Elle permet ainsi d'éliminer jusqu'à 90 % des poussières en limitant leur mise en suspension dans l'atmosphère. Cette opération consiste à :

- Eliminer au préalable les gros déchets solides ou liquides
- Balayer « au poussé » pour les surfaces non encombrées ou les couloirs
- Balayer « à la godille » pour les surfaces encombrées ou réduites

Remarque : Ne jamais soulever le balai en cours d'opération ni effectuer de marche arrière

VII.2.2°/ Lavage des sols

Le lavage du sol complète le balayage humide. Toute opération de lavage sera précédée d'un **balayage humide** du sol.

VII.2.2.1°/ Lavage manuel

C'est une action chimique et mécanique permettant d'éliminer les salissures adhérentes sur les sols plastiques ou carrelés et sur tout sol supportant l'eau. Elle permet :

- d'obtenir une propreté visuelle
- d'obtenir une propreté microbologique en réduisant le nombre de micro-organismes présents sur les sols

Elle consiste à :

- 1- Tremper la frange dans le premier seau contenant la solution détergente-désinfectante ou détergente
- 2 - Laver le sol
- 3 - Essorer la frange au-dessus du deuxième seau à l'aide de la presse
- 4 – Laisser sécher
- 5 – Rincer la frange dans le deuxième seau
- 6 – L'essorer avant de la replonger dans la solution détergente-désinfectante
- 7 – Recommencer les étapes précitées pour la pièce suivante en changeant les solutions dès qu'elles sont saturées (toutes les 2 à 4 pièces en moyenne)



Ce lavage :

- peut intéresser une surface importante
- évite les contacts directs avec les mains
- est à réserver de préférence en zone 1 et 2, en raison de la contamination inévitable de l'eau de lavage et de la difficulté de changement de frange entre chaque local, qui est nécessaire en cas d'utilisation en zones 3 et 4
- est une méthode peu ergonomique en raison du changement fréquent de solution



VII.2.2.2° Lavage mécanisé (ex : auto laveuse)

C'est une action chimique et mécanique permettant d'éliminer les salissures adhérentes et les bio-films sur les sols plastiques ou carrelés et sur tout sol supportant l'eau.

● *Principe*

C'est un lavage mécanisé qui combine l'action de la monobrosse et l'aspiration des eaux sales en continu.

● *Technique*

■ Préparation de la machine

- Vérifier la charge des batteries
- Remplir le réservoir d'eau propre
- Mettre les disques ou les brosses en fonction de la nature des sols
- Installer le suceur
- Mettre le produit préconisé (détergent non moussant)

■ Méthode directe

- Laver et aspirer simultanément en un passage
- Commencer par les bordures et finir par le centre de la pièce
- Finir les bords et les angles par un lavage manuel

■ Méthode indirecte

Si le sol est fortement encrassé faire deux passages :

- Premier passage avec uniquement la fonction lavage sans aspiration
- Deuxième passage avec les deux fonctions : lavage et aspiration



Remarques :

- Cette méthode permet par trempage un temps d'action plus long
- Cette action est uniquement détergente
- Technique adaptée pour de grandes surfaces dégagées (couloir, hall), permettant un gain de temps et de main d'œuvre
- Les autolaveuses à batterie ont une autonomie limitée
- Il faut recourir au lavage manuel si besoin (zone inaccessible)



VII.2.3°/ Traitement des sols

Plusieurs méthodes de traitement des sols existent et se différencient en fonction du type d'émulsion, du nombre de couches préconisées et de l'entretien conseillé.

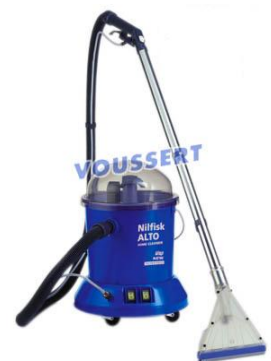
Le cas particulier des sols thermo-plastiques

• Objectifs

- Éliminer tous les dépôts et les salissures incrustées
- Protéger et augmenter la durée de vie des revêtements
- Les rendre imperméables
- Faciliter l'entretien
- Améliorer la brillance

• Méthodes

- Méthode traditionnelle
 - décapage mouillé
 - pose de l'émulsion
- Autres méthodes
 - méthode multi-couches avec décapage à sec
 - méthode –spray cirante



VIII°/ LES CONTROLES

Des contrôles périodiques peuvent être proposés, dont le but principal est de maintenir au long cours l'effort de la motivation du personnel. On vérifiera simultanément :

- l'observance du protocole au moyen d'un audit des pratiques et des moyens
- la propreté visuelle
- la propreté biologique en jugeant de la conformité des prélèvements microbiologiques des surfaces aux valeurs seuils retenues.

IX°/ CHRONOLOGIE DES ETAPES D'ENTRETIEN

- Revêtir la tenue standard et propre de la structure, plus le tablier de protection et les gants de ménage nominatifs
- Organiser le nettoyage autant que possible, en commençant par les chambres à faible risque infectieux pour terminer par les chambres des résidents à risque

Préparation du chariot d'entretien

- Préparer les dilutions de produit de lavage et de désinfection des mobiliers et du produit de lavage pour les sols, (Respect des dilutions et des températures, absence de mélange de produits, respect des temps de contact; Ne jamais transvaser dans des flacons alimentaires).
- Prévoir en nombre suffisant : lavettes (en moyenne un à deux par local), sacs poubelles, gazes à balayage humide (maintenues dans leur conditionnement d'origine, si à usage unique), bandeaux de lavage des sols (au minimum un par local),
- Fermer la porte de la réserve à clef (ingestions accidentelles, tentatives de suicides)

Préparation au niveau du local

- Pratiquer un lavage simple des mains
- Ranger le mobilier, les matériels ou les effets personnels du résident,
- Aérer si possible,
- Mettre les gants,
- Fermer et remplacer les sacs poubelles

Nettoyage des surfaces hors sols, mobiliers

Principes : du plus propre vers le plus sale, du haut vers le bas

- Appliquer la méthode de dépoussiérage humide, mobilier, plan de travail...
- Selon l'organisation du plan de nettoyage de chaque local,
- Utiliser une lavette imbibée d'une solution de détergent- désinfectant ou détergent

Nettoyage des sanitaires de toutes les zones

- Commencer par le nettoyage du lavabo : nettoyer avec un détergent, rincer, appliquer la solution de détergent -désinfectant,
- Nettoyer l'espace douche et/ou la baignoire : méthode identique au lavabo,

Nettoyage des sols

- Procéder au balayage humide avant le lavage du sol :
 - * gaze humide pré- imprégnée de préférence à usage unique pour le balayage
 - * bandeaux pour le lavage des sols avec un produit détergent, de manière générale pour les zones 1 et 2,
 - * avec un produit détergent- désinfectant pour la zone 3

Passage d'une chambre à l'autre

- Changer de lavette entre chaque chambre.
- Utiliser une solution de lavage restant propre.
- Se laver les gants si nécessaires en cas de gants souillés

Nettoyage systématique du chariot d'entretien et de ses accessoires

- Nettoyer les gants et pratiquer un lavage simple des mains,
- Remplacer le matériel manquant ou défectueux,
- Stocker le chariot dans un local propre, à l'abri de la poussière.

X°/ CONCLUSION

L'entretien des sols et des surfaces fait partie intégrante de la démarche qualité. Celle-ci peut être entreprise dans les différentes étapes de la prestation entretien :

- Qualification du personnel
- Techniques et produits utilisés (cahier des charges)
- Traçabilité des procédures effectuées (permet d'assurer la transmission des informations, responsabilise les agents)
- Evaluation des procédures

Le bionettoyage est destiné à réduire momentanément la biocontamination d'une surface et est fortement recommandé pour les zones de risque 2, 3 et 4.

Pour mener à bien les opérations de bionettoyage, le personnel chargé de cette activité doit bénéficier d'une formation adéquate en la matière et doit disposer :

- De produits spécifiques (détergent, désinfectant- détergent, désinfectant) avec connaissance des indications et des critères de choix.
- De matériels d'entretien qui doivent répondre aux exigences et aux spécificités de chaque local à nettoyer

L'équipe opérationnelle d'hygiène doit participer à la conception des cahiers de charge et veiller au respect de la conformité des techniques et procédures de bionettoyage.

PARTIE II

Fiches techniques



NETTOYAGE DES SURFACES

I°/ MATERIELS ET PRODUITS

- Trois cuvettes
- Chiffonnette (1 par local)
- Un frottoir long manche pour les murs et plafonds.
- Détergent
- Eau de Javel
- Produit spécifique pour vitre
- Gants de ménage



II°/ METHODES ET TECHNIQUES

- Nettoyer au détergent (100 cc) dilué dans 5 litres d'eau froide à l'aide d'une première chiffonnette et d'une cuvette
- Rincer à l'eau claire avec une deuxième chiffonnette et une deuxième cuvette
- Désinfecter à « l'eau de Javel » à l'aide d'une troisième chiffonnette et d'une troisième cuvette (1/2 litre d'eau de javel à 12° dans 5 litres d'eau froide).

- Le nettoyage des surfaces s'effectue en allant du propre vers le sale
- Les murs sont lavés en partant du bas vers le haut, rincés du haut vers le bas
- Un frottoir à long manche est utilisé pour le plafond, le haut des murs; il est entouré d'une chiffonnette.
- Les vitres sont nettoyées par le produit spécifique
- Le nettoyage des éclaboussures se fait immédiatement quelque soit le produit
- Lors de l'entretien à fond, le plafond, le cache néon et le haut des murs sont décontaminés par une chiffonnette imbibée d'eau de javel (solution à 12°)
- Lors du grand nettoyage, tout le mobilier est sorti puis remis après le nettoyage du local, le plafond et les murs sont lessivés, rincés et désinfectés, les volets sont nettoyés.

REMARQUES

- Ne pas rincer après la désinfection, l'efficacité maximale étant obtenue après 20 minutes
- Changer le contenu des seaux entre les deux locaux et plus souvent si besoin.

ENTRETIEN DES SOLS

I°/ MATERIELS ET PRODUITS

- Seaux
- Détergent
- Eau de Javel
- Balai
- Frottoir et serpillière
- Gants de ménage

II°/ METHODES ET TECHNIQUES

• *Le balayage humide*

- Il évite de remettre la poussière en suspension dans l'air. Il s'effectue à l'aide d'un balai entouré d'une serpillière imbibée de solution javellisée à 12°.
- Les salissures sont ramassées immédiatement à l'extérieur de la pièce avec une pelle et une balayette.

• *Le nettoyage des sols*

- Nettoyer au détergent à l'aide d'une première serpillière, d'un frottoir et d'un seau (100 cc de détergent dilué dans 10 litres d'eau froide).
- Rincer à l'eau claire à l'aide d'une deuxième serpillière, d'un deuxième seau et du frottoir.
- Désinfecter à l'eau de javel à 12° à l'aide d'une troisième serpillière, d'un troisième seau et du frottoir.

REMARQUES :

- Ne pas rincer après la désinfection.
- Rincer la serpillière à l'eau claire avant de la replonger dans la solution désinfectante

• *Le nettoyage des couloirs*

- Pour éviter de glisser et de resalir le sol fraîchement nettoyé, le couloir est :
 - Nettoyé par moitié (dans le sens longitudinal)
 - Rincé
 - Laisser sécher avant de faire l'autre partie
- Indiquer alors le côté réservé au passage.

• *Organisation du travail*

- Le nettoyage des sols s'effectue en allant du propre vers le sale. Les projections sont immédiatement nettoyées.
- Les seaux et les serpillières sont nettoyés et désinfectés lors du passage:
 - d'une chambre à une autre
 - d'une salle d'opération à une autre
 - d'un endroit à un autre
- Il est souhaitable que les serpillières soient changées tous les 15 jours dans les services à haut risque (ou au moins lavées en machine).
- L'entretien des sols s'effectue après le nettoyage des autres surfaces et le déplacement du mobilier.
- Les sols sont nettoyés en commençant par le côté opposé à la porte, le long des plinthes en reculant le seau près de soi, loin des murs.
- Le frottoir est poussé, sans retour en arrière, ou décrit de larges « S » en faisant suivre aux salissures un mouvement constant en avant.
- La serpillière est rincée fréquemment.



ENTRETIEN DES SANITAIRES

I°/ MATERIELS ET PRODUITS

- Poudre à récurer
- Eau de Javel à 12°
- Détartrant
- Balayette à WC
- Chiffonnettes
- Gants de ménage
- Désodorisant
- Balai-brosse
- Grattoir nylon
- Détergent

II°/ METHODES ET TECHNIQUES

II.1°/ Entretien quotidien

• *Lavabos, éviers, faïences, baignoires, douches*

- Saupoudrer légèrement de la poudre récurrente l'intérieur de la cuvette
- Nettoyer l'extérieur et l'intérieur à l'aide d'une chiffonnette ou d'un grattoir nylon en insistant sur le pourtour des robinets
- Rincer à l'eau claire
- Désinfecter à l'eau de javel (solution à 12°) l'extérieur de la cuvette (solution de Javel à 12° = 1 litre d'eau de javel à 12° pour 10 litres d'eau)
- Désinfecter :
 - L'orifice interne des robinets par une chiffonnette roulée imbibée d'eau de javel à 12° Chlorométrique
 - Le trop-plein et le siphon en y versant ½ verre d'eau de javel à 12° pure (Laisser en contact 10 mn, puis rincer abondamment)

Pour les lavabos et les éviers :

- Fermer la bonde et faire couler de l'eau jusqu'à mi-hauteur
- Ajouter de l'eau de Javel
- Continuer de remplir avec de l'eau jusqu'au trou de trop-plein
- Laisser en contact 15 mn
- Evacuer et rincer abondamment



500 ml pour 10 l d'eau 15 min.



• *WC à la turque*

- Saupoudrer sans excès de la poudre à récurer
- Brosser avec le balai-brosse
- Rincer avec le broc à l'eau claire
- Tirer la chasse
- Verser une solution javellisée (150 ml)
- Laisser en contact 15 mn, puis rincer abondamment.
- Verser dans le siphon un verre d'eau de javel à 12° (75ml)

• *WC à siège et Vidoir*

- Tirer la chasse d'eau
- Saupoudrer sans excès l'intérieur de la cuvette de poudre récurrente
- Brosser avec la balayette WC ou frotter avec le grattoir nylon le vidoir
- Tirer la chasse d'eau.
- Nettoyer le couvercle et l'abattant du WC, les bords et l'extérieur de la cuvette à l'aide d'une chiffonnette ou grattoir nylon recouvert de poudre
- Désinfecter à l'eau de javel (solution à 12°)
- Sécher l'abattant
- Désinfecter le siphon en y versant un verre d'eau de javel à 12° (225ml)
- Laisser en contact 15 mn
- Tirer la chasse


II.2°/ Entretien à fond hebdomadaire

Lors du nettoyage à fond, détartrer les cuvettes WC à l'aide d'un détartrant :

- Verser un seau d'eau très chaude dans la cuvette puis un verre de détartrant
- Laisser agir 5 à 10 mn
- Brosser avec la balayette WC le siphon, les parois et le rebord intérieur
- Tirer la chasse d'eau
- Procéder ensuite à l'entretien quotidien



225 ml 15min



150 ml + 75 ml



ENTRETIEN DES CHAMBRES

I°/ MATERIELS ET PRODUITS

- 2 ou 3 cuvettes selon le produit
- 2 ou 3 seaux selon le produit
- Chiffonnette
- Balai, balayette, serpillière
- Frottoir court et long manches
- Grattoir nylon
- Détergent
- Gants de ménage
- Eau de Javel
- Poudre à récurer

II°/ METHODES ET TECHNIQUES

II.1°/ Entretien quotidien

■ L'entretien de la chambre a lieu :

- 15 mn après la réfection du lit
- Après avoir recouvert le ou les patients si besoin, et aéré les locaux

■ Les surfaces sont nettoyées selon un ordre établi (voir fiche technique N°1)

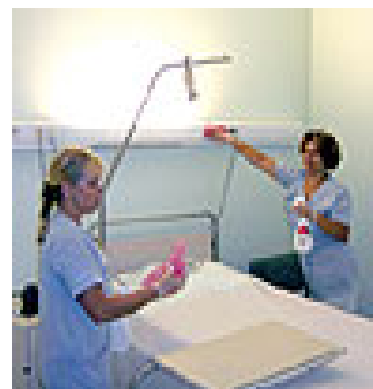
Laver les objets suivants :

- Tête, pieds et côtés des lits
- Dessus et poignées des tables de nuit
- Fauteuils, chaises et tabourets
- Tables adaptables
- Poignées des armoires et des placards
- Pieds à sérum, sonnette, téléphone
- Lampe mobile, rampe, support, tablette
- Prises murales, interrupteurs
- Poignées des fenêtres
- Dessus de radiateur

■ Les sanitaires de la chambre (voir fiche technique N°3)

■ Les sols de la chambre (voir fiche technique N°2)

Ils sont nettoyés une fois par jour dans les services habituels, deux fois par jour dans les services à haut risque, plus si besoin (grosse fréquentation).



II.2°/ Entretien à fond hebdomadaire ou au départ du malade

Il s'effectue au départ du malade ou une fois par semaine, par roulement, en présence des malades. On procède comme pour l'entretien journalier en ajoutant :

- Plafond, cache néon
- Grille de ventilation
- Murs sur toute leur hauteur, par essuyage humide désinfectant
- La table de nuit : intérieur et tiroirs
- Le lit : sommier et roues, housses du matelas
- Les placards : intérieur et dessus
- Les fenêtres, cadres, vitres, rebord intérieurs
- Côtés des radiateurs, plinthes et tuyauterie de la chambre

Remarque : Un grand nettoyage des chambres s'effectue trois fois par an pour les services à haut risque, deux fois par an pour les autres. Il peut être fait par le personnel de ménage du service ou par une équipe de l'hôpital.

ENTRETIEN DU BLOC OPERATOIRE

I°/ MATERIELS ET PRODUITS

- Cuvettes
- Seaux
- Chiffonnettes
- Serpillières
- Balai
- Frottoirs à long manche
- Gants de ménage
- Frottoir à manche Court
- Grattoir nylon
- Eau de Javel
- Détergent
- Balai –brosse
- Poudre à récurer
- Désodorisant

II°/ METHODES ET TECHNIQUES

Les techniques utilisées sont décrites dans les fiches techniques précédentes :

II.1°/ Début de programme

La salle, nettoyée la veille, doit être dépoussiérée totalement avec une chiffonnette pré-imbibée de solution javellisée (1litre de javel à 12° pour 10 litres d'eau). Il faut nettoyer :

- Le scialytique : Face intérieure et extérieure, poignée fixe
- La table d'opération: Tablier, poignées de mobilisation, appuis, cerceau de tête
- Les plans de travail : Chariots, table d'instruments, potence
- La table d'anesthésie
- Le dessus et les touches du scope
- Le respirateur
- Le défibrillateur
- Le bistouri électrique (plaque, fils, pédale)

II.2°/ Pendant les interventions

Il faut :

- Récupérer les brosses
- Nettoyer et désinfecter: le lavabo chirurgical, les paillasse, les éviers et le sol des annexes.

II.3°/ Entre deux interventions

Il faut :

- Évacuer les poubelles, le linge sale, les tuyaux et bouches sales,
- Laver le sol de la salle.

II.4°/ En fin de programme

Dans la salle

Les surfaces sont nettoyées dans les mêmes conditions que celles citées entre deux interventions. En plus de ce qui est fait au début de programme et entre deux interventions, l'équipe nettoie et désinfecte :

- Supports sac-poubelles : baquets, support roulettes, carcasse
- Table d'opération : tablier, poignée, côtés, curseurs, pied, roulette,
- Marche-pieds, siège
- Supports, interrupteurs, prises
- Poignées de porte des placards, rainures de tiroir
- Sol de la salle

Les annexes

Sont nettoyées et désinfectées à fond (locaux et mobiliers) :

- Salle de lavage des mains, salle de pré anesthésie, réserves, salle de traitement des instruments, stérilisation, bureaux, vestiaires, sanitaires, couloirs
- Stérilauge, (l'élimination des brosses souillées se fait immédiatement)
- Dessus des plans de travail, tables
- Dessus et poignées des armoires, placards, bureaux, réfrigérateur, autoclave, chariot patient: dessus et poignée
- Appareil radio: dessus, touches et poignées, manettes pour manipulation radio
- Évier, lavabo ainsi que la robinetterie et les siphons de ces derniers, paillasse et WC
- Prises murales, interrupteurs
- Poignées des portes et fenêtres
- Pourtour des murs du stérilauge, évier, paillasse, faïences
- Plinthes, dessus de radiateur, tuyauterie
- Sols

II.5°/ Nettoyage à fond

Le nettoyage à fond s'effectue une fois par semaine :

- Pour les salles d'opération, le jour est choisi en fonction de l'activité du service
- Pour les annexes, le nettoyage est effectué en respectant un planning de travail sur la base d'une rotation hebdomadaire.
- Les surfaces à nettoyer sont, pour les salles d'opération, celles indiquées en fin d'intervention et pour les annexes, celles indiquées pour l'entretien journalier.



ENTRETIEN DU MATERIEL DE MENAGE

I°/ MATERIELS A ENTRETENIR

- Chariot ménage
- 3 cuvettes
- Serpillières
- Chiffonnette lavable
- Balai
- Balayette
- Pelle
- Frottoirs long manche
- Frottoirs manche courte
- 2 Seaux
- Toile récurrente
- Balai-brosse
- Broc
- Gants de ménage
- Poubelles

II°/ METHODES ET TECHNIQUES

- Le nettoyage se fait au détergent
- Le rinçage se fait à l'eau claire
- La désinfection se fait à l'eau de javel à raison d'un litre d'eau de javel titrée à 12° chlorométrique pour 10 litres d'eau froide

- ◆ Le nettoyage et la désinfection rapide des cuvettes, seaux, grattoirs, serpillières doivent s'effectuer entre deux activités :
 - D'une chambre à une autre
 - D'une salle d'opération à une autre;
 - Entre deux interventions chirurgicales
 - D'un endroit à un autre
 - Cette désinfection s'effectue en faisant tremper le matériel pendant au moins 10mn dans la solution désinfectante, après l'avoir lavé
 - Lorsque l'on veut accélérer la rotation, il est possible de doubler le matériel pour en utiliser un pendant que l'autre se décontamine

◆ Le nettoyage et la désinfection approfondis du matériel doivent s'effectuer une fois par jour. Après le ménage des locaux de chaque service, tout le matériel doit être nettoyé sans oublier :

- La balayette et la pelle
- Le balai brosse
- Les frottoirs
- Les serpillières et les grattoirs (à rincer à l'eau claire)
- Les gants (à laver intérieurement et extérieurement et à faire sécher à l'envers)

On procédera également à la désinfection de ce matériel en le faisant tremper pendant au moins 20 mn dans une solution javellisée

Remarque : Ne pas omettre de nettoyer et de désinfecter le chariot de ménage et ses roues

III°/ RANGEMENT DU MATERIEL DE MENAGE

- ♣ Le chariot est rangé dans un endroit propre
- ♣ Seaux, cuvettes, brocs sont retournés sur les étagères
- ♣ Balayette, balai-brosse, frottoirs, pelle sont suspendus par un crochet au mur ou dans un placard propre.
- ♣ Les serpillières sont séchées sur un fil ou un séchoir à linge, puis rangées dans une armoire
- ♣ Remplacer le matériel manquant ou défectueux



PARTIE III

Annexes



Grille d'évaluation de la procédure « Bionettoyage »

Service :	Date :
Observateur :	Heure :

		C	NC	Observation
MATERIEL DE NETTOYAGE	La préparation du chariot est adaptée à l'entretien à réaliser (quotidien, départ du malade...)			
	Le chariot est organisé selon le protocole prévu (matériel)			
	Le matériel d'entretien est propre			
	Le sac-poubelle est fixé correctement			
	Le sac- poubelle est propre et ne déborde pas le chariot			
	Les flacons utilisés sont identifiés et datés			
	Port de gants			

		C	NC	Observation
SANITAIRES	Propreté visuelle du lavabo			
	Propreté visuelle de la cuvette WC			
	Réapprovisionnement des consommables			
	Propreté du sol autour de la cuvette (absence de liquides, déchets...)			
	Entartrage des sanitaires			
	Absence d'odeur « nauséabonde »			

		C	NC	Observation
Local type chambre	Propreté des surfaces (absence de traces, poussières, déchets apparents, tâches...)			
	Propreté des vitres, glaces (traces, poussières)			
	Propreté du sol (absence de traces, taches, Liquides, déchets apparents...)			

		C	NC	Observation
Existence d'une traçabilité	Des actions effectuées			
	De l'alternance des produits			

Exemple d'un calendrier d'entretien

Opération d'entretien \ Périodicité	Pluri-quotidien	1fois/jour	1fois/semaine et /ou départ du malade	1fois/mois	Tous les 3 mois
Évacuation des déchets et du linge sale	+	+			
Surfaces horizontales (paillasse, chariot...) et accessoires: poignées, interrupteurs, téléphone...		+			
Extérieur appareils médicaux et mobilier, lit		+	+		
Supports poubelle		+	+		
Sanitaire, lavabos, WC	+	+	+		
Balayage humide sols	+	+	+		
Lavage des sols	+	+	+		
Portes		+			
Intérieur mobilier, placard			+	+	
Lavage mécanisé des sols					+
Vitres			+	+	+
Murs			+	+	+
Plafond			+		+



REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. **Aussel C., Binois M., Degoud C., Jaudon MC., Le Moel G., Toueg ML.**, Hôpital Saint-Antoine Laboratoire de Biochimie A; 1997; Procédure opératoire générale d'entretien des locaux
2. **C. CLIN Ouest** ; 2002 ; Hygiène des structures d'hébergement pour personnes âgées, Hygiène des locaux, p 23-37
3. **C. CLIN Sud Ouest** ; 1998; Entretien des locaux des établissements de soins- Version1
4. **Chambre Syndicale Nationale de l'Eau de Javel - L'eau de javel et l'hygiène hospitalière Désinfection des surfaces, des équipements et du matériel**
5. **Dauphin A., Darbord JC.** ; 1988 ; Hygiène hospitalière pratique, Ed Médicales Internationales
6. **Fleurette J., Freney J., Reverdy ME.**; 1995; Antiseptie et désinfection ; Ed Alexandre Lacassagne-Ed ASKA
7. **Guide du bionettoyage**; 1994; Entretien des locaux-Références minimales du RRH, Commission Centrale des Marchés, Recommandation n° E1-90
8. **Guignard JP., Glénat MC., Riondet G. et coll**; 1994; Décontamination, bionettoyage, désinfection, stérilisation, guide pratique, Ed Hospitalières
9. **Groupe de travail SFHH**; 1995; Conduite à tenir pour le choix des désinfectants, HygieneS, n° 11, p 10-11
10. **Les désinfectants**; 1979; Revue médicale de Toulouse, chapitre XV, p 231-237
11. **Objectif prévention**; 1999; Vol. 22, n° 2, p 29-31
12. **Recommandations C. CLIN Sud Ouest** ; 1995; L'entretien et la désinfection des blocs opératoires
13. Travaux Afnor, commission générale Antiseptiques – Désinfectants, T- 7213, Tour Europe
14. **Victoria Hygie**; 1989 ; Manuel de lutte contre l'infection nosocomiale, Hygiène hospitalière, Ed.c et R.

■ التجهيزات



■ حمالة أدوات التنظيف تتكون من :

- حوضين أو دلوين (سطلين)
- خرقة قابلة للغسل (Chiffonnettes lavables)
- مكنسة، مكنسة صغيرة، فرشاة بعصا و ممسحتين
- مجرفة
- مدلكة (Frottoir) ذات يد طويلة و أخرى ذات يد قصيرة
- جاكس مربع
- مكيال
- منفذ هواء (Ventouse)
- ممسحة زجاج
- 2 جلد ظبي الجبل (chamoisines)
- أكياس بلاستيكية كبيرة الحجم و صغيرة الحجم (حمراء و سوداء)
- قفازات خاصة للتنظيف

■ سلم مزدوج (Échelles doubles/Escabeau)

■ غولة (Tête de loup)

■ مواد التنظيف

- يتم توفير كل مواد التنظيف و التطهير، مادة صاقلة (Décapant) و المعطرات المرخصة بالكميات المطلوبة من طرف المؤسسة الصحية أو الشركة المتعاقدة (حسب الاتفاق)
- يتم حفظ هذه المواد في الأواني الأصلية محكمة الغلق مع وضع كل المعلومات الضرورية (المصدر، تاريخ الصنع، طريقة الاستعمال، تتوفر بها علامة م ت ...) مع ضرورة احترام المقادير المحددة من طرف فريق حفظ الصحة الراجع بالنظر للمؤسسة الصحية.
- يتم إخضاع بعض عينات من المواد المستعملة للتحليل بمخبر المؤسسة أو بأحد المخابر الأخرى قصد التثبت من مطابقتها للمواصفات الصحية.

ملاحظات :

- لا بد من الحرص على :
- الاستعانة بالبطاقات الفنية الموجودة بملحق هذا الدليل في طريقة تنظيف و تطهير المحلات و توزيع الأدوار
- تشريك أخصائيين في حفظ الصحة في إنجاز كراس الشروط

- الاعتناء بالرخام و الجليز و تلميعه دون إلحاق أي ضرر به
- تنظيف و تطهير مآوي السيارات و سيارات الإسعاف

■ الأشغال العرضية

- القيام بكل عملية تنظيف لازمة على إثر حدوث أي طارئ و تحتفظ الإدارة بحقها في مراجعة كمية و نوعية أعمال التنظيف المقررة و ذلك بالزيادة و النقص و كذلك تغيير رزنامة تنفيذ الأشغال بدون أن يقدم صاحب الصفحة أي اعتراض على ذلك

الفصل 2 : انتداب الأعوان

تعهد الشركة بتوفير العدد المطلوب من الأعوان حسب حاجيات المؤسسات الصحية، حجم العمل، نوع النشاط و المساحة وذلك بالتنسيق مع فريق حفظ الصحة كما لا يمكن لها تغيير أي عون من الأعوان العاملين ما لم يتحصل على ترخيص من إدارة المؤسسة الصحية

■ الشروط التي يجب أن تتوفر في أعوان التنظيف

- الأخلاق الحسنة و بدون سوابق عدلية
- المظهر الحسن
- القدرة على العمل بعد القيام بتحاليل طبية، فحص بالأشعة و فحص طبي يثبت سلامتهم من الأمراض المعدية
- الإلمام بقواعد التنظيف وشروط الصيانة من الحوادث بصورة تحول دون تعريض عامل التنظيف أو المرضى أو الزوار أو العاملين بالمؤسسة للأخطار و تجنب إتلاف ممتلكاتها (لمس أسلاك الكهرباء، التجهيزات، تعريض المرضى لخطر الانزلاق، ترك مواد التنظيف في الأماكن غير المخصصة لها...)

هذا مع الحرص على :

- التلقيح ضد التيتانوس و مرض التهاب الكبد ب
- تكوين الأعوان التابعين للشركة المتعهدة في مجال التنظيف في المؤسسات الصحية قبل الانتداب
- المراقبة المستمرة للأعوان من طرف رئيس فريق مؤهل ذا مستوى علمي و تجربة في شروط و قواعد حفظ الصحة
- توفير أزياء خاصة للأعوان موحدة اللون، مخالفة لما هو مستعمل بالمؤسسة الصحية، تحمل علامة مميزة و يجب أن تكون كاملة و لائقة (ميدعة، سروال و غطاء رأس)
- توفير شارة (Badge) لكل عون تحمل الاسم والمهام " عامل أو عاملة تنظيف " و يتعين حملها طيلة تواجده بالمؤسسة

الفصل 3 : توفير مواد التنظيف و التجهيزات

تعهد الشركة أو المؤسسة الصحية (حسب العقد) بتوفير مواد التنظيف و التجهيزات التالية:

مثال لخراس الشروط الفنية الخاص بمناولة خدمات التنظيف

تتكفل المؤسسة المتعاقدة بتنفيذ أشغال النظافة بالمؤسسات و الهياكل الصحية كما يلي:

الفصل 1 : نوعية الأشغال المطلوبة

■ الأشغال اليومية

- تتم عمليات التنظيف بالمؤسسات الصحية قبل الشروع في الأنشطة الصحية بـ :
- تنظيف محيط و مداخل المؤسسات الصحية مع تقييع الأعشاب الطفيلية
- تنظيف المحلات (الأقسام الإستشفائية، قاعات التمريض، غرف المرضى، مكاتب التسجيل، الممرات، غرف الحراسة الطبية، المركبات الصحية.....)
- محيط بنايات من النفايات و إفراغها في الحاويات و الأمكنة المخصصة لها لرفعها من قبل أعوان البلدية
- إفراغ حاويات الفضلات و تنظيفها و تطهيرها
- تنظيف و تطهير مجمع حاويات الفضلات
- الإشراف على عملية رفع الفضلات من طرف أعوان البلدية
- مسح و غسل مداخل بنايات و المساحات المحيطة بها
- مسح النوافذ و الأماكن العالية
- مسح و غسل الأرضية لكامل الفضاءات مع إزالة الغبار عن السقف و الجدران و كل التجهيزات و الأدوات داخلها
- المسح بمناديل خاصة على المكاتب و أجهزة الهاتف و الفاكس و آلة النسخ و الحواسيب و الطابعات وغيرها...
- تنظيف لوحات التوجيه و الإرشاد في كل المحلات و الممرات
- تنظيف و تطهير الأماكن و التجهيزات الصحية بما في ذلك دورات المياه و أحواض الغسل مرتين في اليوم على أقل تقدير

■ الأشغال الأسبوعية

- القيام بأشغال النظافة الشاملة و المستفيضة المتمثلة خاصة في:
- إزالة الغبار عن الأسقف، الجدران، حواجز التدفئة، النوافذ، منافذ الهواء، الأبواب، إطارات الخزانات و ما فوق الخزانات المكاتب، المكيفات، المروحات الكهربائية و سيورات الإعلانات
- تنظيف زجاج كل المحلات من الداخل و الخارج
- تنظيف زجاج النوافذ، الأبواب و مكاتب التسجيل
- إزالة الصلصال العالق بكل مراكز دورات المياه، الأحواض و بيوت الراحة
- تنظيف و مسح الفوانيس، أنابيب الكهرباء المضيئة، كل المعلقة، الفوانيس الكهربائية الخارجي لضمان إضاءة حسنة.